Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Portzamparc Next Leaders ISR part C (FR0010426072)
Initiateur : Portzamparc Gestion

Site internet : https://www.portzamparcgestion.fr/
Pour de plus amples informations, veuillez appeler le **+33 2 40 44 94 91**

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Portzamparc Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Portzamparc Gestion est agréée en France sous le n° GP97077 et réglementée par l'AMF.
Ce document d'informations clés est produit au : 30/09/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2014/91/UE.

DURÉE

Ce Produit a été a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Portzamparc Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

OBJECTIFS

OBJECTIF DE GESTION :

De classification Actions de pays de l'Union Européenne, le Produit a pour objectif de gestion de réaliser sur la durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance nette de frais de 5,90% par an au travers d'une sélection d'entreprises de petites et moyennes capitalisations de l'Espace Economique Européen éligibles au PEA, tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance.

INDICATEUR DE REFERENCE :

En l'absence d'indice représentatif de l'univers d'investissement du FCP, sa performance ne peut être directement comparée à celle d'un indicateur de référence.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT :

La performance du FCP est obtenue pour l'essentiel par une gestion active et discrétionnaire de stock picking (sélection de titres) sur les actions de sociétés de l'Espace Economique Européen éligibles au PEA.

La stratégie d'investissement est fondée sur une approche fondamentale et disciplinée de la sélection de valeurs, alliant analyse fondamentale, recherche extra-financière et analyse quantitative.

- L'analyse fondamentale : Cette approche consiste en un examen approfondi des agrégats financiers de l'entreprise, en partant de ses postes au bilan (capitalisation, endettement, …) et en passant par l'analyse de l'activité de l'entreprise (croissance, rentabilité, génération de cash…) et de ses perspectives, tout en tenant compte des ratios boursiers (PER, rendement, PEG, ...) de la société cotée. La gestion se fera selon une approche de pur 'stock picking' et sans contraintes sectorielles.
- L'analyse quantitative : Cette méthodologie consiste à classer les sociétés à partir d'un outil propriétaire : le GPS BCAP. C'est un indicateur quantitatif qui permet de classer chaque valeur parmi quatre phases distinctes: Baisse (B), Controverse (C), Accélération (A) ou Pause (P). Les phases de Baisse et d'Accélération sont des phases tendancielles respectivement à la baisse et à la hausse. Les phases de Pause et Controverse sont des phases de transition.
- L'analyse extra-financière : Basée sur les données et méthodologies de BNP Paribas Asset Management, l'analyse extra-financière consiste à noter chaque valeur suivant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Cette analyse ESG pour ce FCP se fait sur l'ensemble des valeurs de l'univers d'investissement extra-financier. L'univers d'investissement extra-financier est défini comme les valeurs de l'Espace Economique Européen (limité aux pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède) éligibles au PEA dont la capitalisation boursière est comprise entre 500 millions et 10 milliards d'euros, et ayant une liquidité journalière supérieure à 600 000 euros. La prise en compte de ces critères extra-financiers dans la gestion du FCP est basée sur une approche en amélioration de note par rapport à l'univers d'investissement extra-financier : la note ESG moyenne du FCP devra être supérieure à la note moyenne de son univers d'investissement extra-financier après élimination d'au moins 25% des valeurs les moins bien notées.

Pour répondre aux exigences du Label ISR, le FCP s'engage à surperformer (par rapport à son univers d'investissement extra-financier),les deux indicateurs extra-financiers suivants : Intensité carbone des sociétés bénéficiaires des investissements et Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité. En cas de dépassement, la mise en œuvre des corrections s'effectuera le cas échéant dans un délai raisonnable.

L'équipe de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son univers d'investissement extra-financier initial. Pour autant, elle s'assurera que l'univers d'investissement extra-financier initial retenu soit un élément de comparaison pertinent.

Cette analyse extra-financière présente toutefois certaines limites méthodologiques :

- les données extra-financières ne sont pas standardisées (comme le sont les données comptables par exemple), ce qui peut conduire à des difficultés dans la comparaison de la performance extra-financière des différents émetteurs,
- de même, les données extra-financières n'étant pas systématiquement auditées par des organismes indépendants, elles peuvent parfois être incomplètes ou peu transparentes

La prise en compte des critères ESG et de développement durable dans la stratégie d'investissement du FCP peut conduire à l'exclusion des titres de certaines entreprises. En conséquence, la performance du FCP peut être meilleure ou moins bonne que la performance d'un OPC investi dans la même classe d'actifs qui n'intègre pas dans sa stratégie d'investissement des critères ESG ou de développement durable.

Le portefeuille du FCP détient au minimum 75% en actions et valeurs assimilées d'entreprises de petites et moyennes capitalisations de l'Espace Economique Européen éligibles au PEA à la date d'achat des titres.

L'équipe de gestion pourra également investir :

- dans la limite de 10% du montant de l'actif net sur les actions européennes autres que celles de l'Union Européenne
- dans la limite de 25% du montant de l'actif net dans l'univers des grandes capitalisations.

Les petites et moyennes capitalisations sont inférieures à 10 milliards d'euros et les grandes capitalisations sont supérieures à 10 milliards d'euros.

AFFECTATION DU RESULTAT NET ET DES PLUS-VALUES REALISEES :
La société de gestion a opté pour la capitalisation. Le résultat net et les plus-values nettes sont intégralement capitalisés chaque année.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit distribué est orienté plus particulièrement vers les clients particuliers possédant des connaissances basiques des marchés financiers. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie en capital. Le client doit tolérer une exposition au risque élevé de son capital (SRI 4). La durée de placement recommandée est de plus de 5 ans. Ce Produit répond à un client ayant un souhait d'un investissement à forte croissance et de diversifier son capital.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.
Le calcul de la valeur liquidative est effectué chaque jour d'ouverture d'EURONEXT- PARIS, hors jours fériés légaux en France. La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion et sur le site de Portzamparc Gestion (www.portzamparcgestion.fr). Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à imposition. Nous lui conseillons de se renseigner à ce sujet auprès des commercialisateurs du FCP.
La responsabilité de Portzamparc Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible  **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent ampifiées à court terme. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts.
Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :
- Risque lié à l'investissement sur les petites et moyennes capitalisations
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites et moyennes capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.
- Risque de change : l'exposition au risque de change est de 100% pour les devises de l'Espace Economique Européen et de 10% maximum pour les devises européennes autres que celles de l'Espace Economique Européen. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative du FCP pourra baisser.
Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché.
L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios "défavorable", "intermédiaire" et "favorable" présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de "tensions" montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement : 10 000 EUR**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	6 310 EUR	2 420 EUR
	Rendement annuel moyen	-36,95%	-24,71%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 820 EUR	7 910 EUR
	Rendement annuel moyen	-21,81%	-4,60%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 180 EUR	11 710 EUR
	Rendement annuel moyen	1,76%	3,20%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	15 910 EUR	15 820 EUR
	Rendement annuel moyen	59,06%	9,60%

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre juin 2016 et juin 2021.
Le scénario modéré s'est produit pour un investissement dans le Produit entre mai 2017 et mai 2022.
Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre mars 2015 et mars 2020.

QUE SE PASSE-T-IL SI PORTZAMPARC GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de Portzamparc Gestion. En cas de défaillance de Portzamparc Gestion, les actifs du Produit conservé par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- Que 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts Totaux	588 EUR	2 314 EUR
Incidences des coûts annuels (*)	5,9%	3,9%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,43% avant déduction des coûts et de 2,55 % après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Produit peut vous facturer (2% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Portzamparc Gestion ne facture pas de coûts d'entrée, mais la personne qui vous vend le Produit peut vous les facturer. Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des coûts d'entrée auprès de leur conseiller ou de leur distributeur.	200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,82% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels.	282 EUR
Coût de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	37 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	15% au-delà d'une performance annuelle nette de frais de 5,90%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	70 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus. Tout rachat effectué avant la fin de période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque. Le Produit a un dispositif de plafonnement des rachats de parts permettant à la société de gestion de reporter les demandes de rachat dans des circonstances exceptionnelles et selon les conditions détaillées dans le prospectus du Produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Le Service Qualité Clientèle du groupe Portzamparc est à votre disposition pour enregistrer votre réclamation, l'étudier en toute objectivité et y répondre de manière circonstanciée. Tout est mis en œuvre pour vous délivrer rapidement une réponse complète, précise et détaillée. Un accusé réception de la réclamation vous sera adressé dans les dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation écrite, sauf si la réponse elle-même est apportée dans ce délai. Nous nous engageons à répondre à votre demande dans un délai ne pouvant excéder deux mois, sauf exception dûment justifiée. On entend par réclamation toute manifestation d'un client ou de l'un de ses représentants exprimant une insatisfaction, un mécontentement ou une contestation auprès de Portzamparc. Ainsi, une demande d'information, d'avis, de clarification, de service ou de prestation n'est pas une réclamation. Vous pouvez saisir gratuitement ce service en contactant votre interlocuteur habituel qui transmettra votre demande ou en écrivant à l'adresse suivante :

Portzamparc - Service Qualité - 16 rue de Hanovre - 75002 Paris
ou en envoyant un courriel à BCEF.Portzamparc_reclamations@bnpparibas.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

 Afin d'accéder aux performances du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous : 1/ Cliquez sur https://www.portzamparcgestion.fr/ 2/ Indiquez votre profil et acceptez les termes et conditions du site internet. 3/ Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et sélectionnez le fonds concerné.

 Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site Portzamparc Gestion : www.portzamparcgestion.fr et peuvent être adressés, dans un délai de huit jours ouvrés, sur simple demande écrite du porteur auprès de Portzamparc Gestion - 10, rue Meuris - 44100 NANTES ou par email : portzamparcgestion@portzamparc.fr N°ADEME : FR200182_01XHWE

 Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

 L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org /rubrique : Le Médiateur.